



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 avril 2015

Convocation : 21 avril 2015

Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 28 avril 2015 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (6) :

Pierre REY, Monique DINET, Yves BISSON, Philippe GIRARDIN, Françoise RAVEY, M. André BRUNETTA (*maire nouvellement élu à Châtenois-les-Forges, en remplacement provisoire de M. Florian BOUQUET*)

Absents ou excusés (6) :

Damien MESLOT, Cédric PERRIN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Bernard TENAILLON, Daniel FEURTEY, Jean-Marie ROUSSEL.

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

ORDRE DU JOUR :

### COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2014

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2014 qui fait apparaître un bénéfice de 8008,44€

> *EN ANNEXE : BILAN FINANCIER*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté le compte de résultat et le bilan financier 2014.***

## BILAN D'ACTIVITES 2014

Le président présente aux membres le bilan d'activités 2014.

> EN ANNEXE : Bilan d'activités

⇒ Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan d'activités 2014.

## CONGRES DES MAIRES 2014

Le président poursuit en dressant le bilan financier du congrès 2014 fournissant un comparatif avec le bilan des deux années précédentes.

	<b>BILAN 2012</b>	<b>BILAN 2013</b>	<b>BILAN 2014</b>
	49 personnes	56 personnes	30 personnes
<b>CHARGES</b>			
Transport	4833 €	5010 €	2740 €
Hôtel	11938 €	14066 €	7802€
<b>TOTAL</b>	<b>16771 €</b>	<b>19076 €</b>	<b>10542 €</b>
Coût /personne	342€	340€	351€
<b>PRODUITS</b>			
Participation élus	110 € (ou 60€)		
<b>TOTAL</b>	<b>5420 €</b>	<b>6425 €</b>	<b>3190 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12616 €</b>	<b>11351 €</b>	<b>7352€</b>

Le nombre d'inscriptions avait été limité à 45 personnes et une par collectivité afin de donner la priorité aux nouveaux maires élus lors des dernières élections municipales. Toutefois 29 élus seulement se sont inscrits.

Des élus nous ont fait part de leur souhait de pouvoir inscrire à nouveau 2 élus par collectivité afin que le maire puisse se déplacer au Congrès et au Salon des maires accompagné d'un de ses adjoints.

Le coût par personne reste quasi stable. On relève juste une sensible augmentation due à l'évolution constante du prix des chambres d'hôtel

Les participants :

### **97ème CONGRES DES MAIRES 25 au 27 novembre 2014 DELEGATION D'ELUS DU TERRITOIRE DE BELFORT**

*Dernière mise à jour le 06/11/14*

1	ALEXANDRE Jacques	Maire de JONCHEREY
2	ANDERHUEBER Jean-Luc	Maire de SAINT GERMAIN LE CHATELET
3	BISSON Yves	Maire de NOVILLARD
4	BLANC Michel	Maire de LACOLLONGE
5	BOUROUH Jean-Claude	Maire de VELLESCOT
6	BRUCKERT Claude	Maire de BRETAGNE
7	CARLES Pierre	Maire d'OFFEMONT
8	COLIN Jacques	Maire de GIROMAGNY
9	CONRAD Laurent	Maire de MONTREUX-CHÂTEAU
10	DRAVIGNEY Bernard	Maire de VETRIGNE

11	DUMORTIER Patrice	Maire de SUARCE
12	GIRARDIN Philippe	Maire de VAUTHIERMONT
13	GUYOD Stéphane	Maire de MEROUX
14	HOTTLET Jean-Louis	Maire de GROSNE
15	KOEBERLE Eric	Maire de BAVILLIERS
16	MATHIEU Didier	Maire de RECHESY
17	MESLOT Damien	Maire de BELFORT
18	OSER Pierre	Maire de DELLE
19	PARROT Eric	Maire de LACHAPELLE/ROUGEMONT
20	TOURNIER Jean-Claude	Adjoint au Maire de BEAUCOURT
21	REY Pierre	Maire d'AUTRECHENE
22	RODRIGUEZ Raphael	Maire de MÉZIRÉ
23	ROSSELOT Jean	Maire de BERMONT
24	SCHERRER Elisabeth	Adjointe au Maire de FONTAINE
25	SCHERRER Roger	Maire de FLORIMONT
26	TENAILLON Bernard	Maire de FAVEROIS
27	VALLVERDU Didier	Maire de ROUGEMONT LE CHÂTEAU
28	VIATTE Bernard	Maire de FROIDFONTAINE
29	ZUMBIHL Jean-François	Adjoint au Maire de MORVILLARS
	Accompagnant la délégation	
30	M. RHODES Dimitri	Directeur Association des Maires 90
31	M. BERNE Michel	Président d'Honneur de l'AMD90
32	M. DEMUTH Robert	Président du Centre de Gestion

### **HORS DELEGATION**

M. MICLO Guy	Maire de ROUGEGOUTTE
M. MOUILLESEAUX Guy	Maire de BESSONCOURT
M. RUYER Emmanuelle	Adjointe au Maire de BESSONCOURT
M. SORET François	Adjoint au Maire de ROUGEMONT/CHÂTEAU
M. TRITTER Carole	Adjointe au Maire d'OFFEMONT

## **PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le président propose de fixer la tenue de l'AG le samedi 06 juin en la salle d'honneur de la Mairie de Belfort.

Il convient également d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

- 9h00-9h30      Accueil des participants - café
- 9h30            Ouverture de la séance - discours du président et de la tribune
- Bilan d'activités 2014
- Bilan financier 2014
- Projets 2015
- Vote des taux de cotisations 2015
- Accueil du Président du Sénat, M. Gérard LARCHER
- 12h              Vin d'honneur

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté l'ordre du jour de l'assemblée générale 2015. En outre, un nouveau membre du conseil d'administration sera élu par l'assemblée pour remplacer M. Florian BOUQUET.**

## TAUX DES COTISATIONS 2015

Le Président propose de reconduire les taux de cotisations AMD90 2014 pour l'année 2015.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, on note une quasi stabilité.

> *EN ANNEXE : Cotisations 2015*

*Tableaux présentant le détail des cotisations 2015 pour les communes, EPCI et syndicats*

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont voté les taux de cotisations 2015 versées à l'association départementale des maires.**

## REEVALUATION DE LA PRESTATION DE SERVICES 2015

L'activité de l'AMD90 a considérablement augmenté depuis 10 ans. Deux agents à temps partiel travaillent au sein de l'association sans compter l'activité de conseil juridique réalisée par le directeur.

Actuellement le Centre de Gestion de la FPT du Territoire de Belfort perçoit la somme de 22867,35 €. Cette somme n'a pas été réévaluée depuis le passage à l'euro en 2000.

Etant donné la forte proximité qui lie le CDG90 et l'AMD90, le centre de gestion conscient du statut de l'association et que cette prestation ne peut être évaluée au coût réel (hors activité du directeur), qui se monterait à 33 000 €, propose de simplement réaliser un ajustement et de définir le nouveau montant de prestations de service à 26128,26 €

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé le nouveau montant de la prestation de services de 26128,26 euros à verser annuellement au CDG90.**

## BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le président présente le budget prévisionnel à l'assemblée.

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration ont voté le budget prévisionnel 2015.**

## PLAN DE FORMATION DES ELUS

### Dépouillement du questionnaire « formation des élus : souhaits 2015 »

**Questionnaire envoyé à 98 communes**

**Ont répondu : 142 ELUS de 58 COMMUNES**

ANJOUTEY (1) AUTRECHÊNE (1) AUXELLES-BAS (1) AUXELLES-HAUT (3) BANVILLARS (2) BAVILLIERS (8) BEAUCOURT (6) BELFORT (1) BERMONT (3) BOTANS (5) BOUROGNE (3) BRETAGNE (1) BUC (1) CHÂTENOIS LES FORGES (4) CHAVANATTE (1) COURTELEVANT (2) CRAVANCHE (1) DANJOUTIN (2) DELLE (3) DENNEY (2) EGUENIGUE (3) ELOIE (1) ESSERT (1) ETUEFFONT (1) EVETTE SALBERT (9) FAVEROIS (2) FLORIMONT (2) FONTAINE (1) FONTENELLE (1) FOUSSEMAGNE (2) FROIDEFONTAINE (1) GIROMAGNY (6) GRANDVILLARS (1) GROSNE (1) JONCHEREY (1) LACHAPELLES/CHAUX (1) LEPUIX NEUF (1) MEROUX (1) MEZIRE (7) MONTREUX-CHATEAU (2) MORVILLARS (4) MOVAL (3) OFFEMONT (4) PETIT-CROIX (1) RECHESY (1) RECOUVRANCE (1) RIERVESCEMONT (1) ROMAGNY/ROUGEMONT (1) ROUGEGOUTTE (1) ROUGEMONT (3) SERMAMAGNY (4) SEVENANS (1) ST DIZIER (2) SUARCE (1) TREVENANS (2) URCEREY (1) VALDOIE (8) VETRIGNE (7)

**Les sujets proposés ci-dessous, sont ceux souhaités à programmer en priorité.**

**Il convenait de choisir 1 à 10 sujets sur 14 proposés**

1	La Gestion de la Dette et de la Trésorerie
2	L'Accessibilité des Bâtiments publics
3	Organisation des manifestations sur le territoire communal
4	La Voirie communale
5	Le Périscolaire
6	Les Marchés publics
7	La Taxe d'aménagement
8	Les Chemins ruraux
9	La Gestion des Cimetières
10	La Gestion de l'Eau
11	Assurances de la commune
12	Partenariat Publics Privés
13	L'Affichage publicitaire
14	Le Mécénat

**Quel(s) sujet(s) ne figure(nt) pas dans ce prévisionnel et que vous souhaiteriez aborder ? Voici vos propositions :**

- Le CCAS
- La sécurité routière
- Gestion des écoles
- Déclenchement du PPMS
- L'action sociale et le CCAS
- Vidéo protection et vidéosurveillance
- La défense extérieure contre l'incendie

- Les déplacements doux (vélo, transport en commun)
- La protection du patrimoine bâti
- Les demandes de subvention (élaboration)
- Les économies d'énergie
- Le rural
- Natura 2000
- Le rôle des élus
- Création d'un conseil des jeunes
- Création d'un comité des fêtes
- Les règles et bases juridiques dans les documents administratifs
- La gestion des forêts
- La gestion des canaux et cours d'eau
- La chasse
- Le plan communal de sauvegarde
- Protection de l'environnement et énergies renouvelables
- Réaliser des économies de fonctionnement
- Les associations
- La fiscalité locale
- Le bruit
- Téléphonie mobile et Internet
- Les pôles urbains
- Voirie et trottoirs
- Les relations avec les médias
- L'office municipal des sports

Sur 142 réponses, **47% des élus** sont favorables à la tenue d'une formation sur la Gestion du Personnel communal.

### **Plan de formation 2015**

Au vu du recensement effectué auprès des élus des collectivités adhérentes, voici le plan de formation des élus proposé pour 2015 :

1	L'Accessibilité des Bâtiments publics
2	La Gestion de la Dette et de la Trésorerie
3	Organisation des manifestations sur le territoire communal
4	La Voirie communale
5	La commune et l'école (scolaire et périscolaire)
6	Les Marchés publics
7	La Taxe d'aménagement
8	Les Chemins ruraux
9	La Gestion des Cimetières
10	La Gestion de l'Eau en milieux naturels et aquatiques

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de formation des élus 2015. Toutefois, ils souhaiteraient que soient traités les thèmes concernant Le Partenariat Publics Privés et Le Mécénat en 2015 si le calendrier le permet.***

## DEMANDES DE SUBVENTION

### ○ Demande de subvention de l'UDDEN

Depuis 1983, l'UDDEN (Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale) organise le concours départemental des écoles fleuries. L'UDDEN comme chaque année nous sollicite pour contribuer sous forme de subvention à la remise des prix pour ce concours.

Notre dernière participation de 100 € datant de 2014 le président ne souhaite pas, étant donné la baisse constante des ressources financières, répondre favorablement à cette sollicitation.

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont validé le souhait du Président de ne pas répondre favorablement à la demande de subvention de l'UDDEN.***

### ○ Demande de subvention du CDAD90

Le Président rappelle que notre association est membre de droit du CDAD 90 (conseil départemental de l'accès au droit).

La convention constitutive prévoit que chaque membre est tenu de participer à son fonctionnement (apport financier, en nature ou industrie).

L'année dernière une subvention de 400 € avait été octroyée au titre de l'exercice 2014.

Le président souhaite répondre favorablement à la sollicitation tout en réduisant le montant de la subvention à 300 euros étant donné la baisse constante des ressources financières des collectivités.

⇒ ***Après réflexion sur l'utilité réelle de participer financièrement à la tenue du CDAD 90, et compte tenu des restrictions budgétaires imposées par l'Etat, les membres du conseil d'administration décident de ne plus verser de subvention en faveur du CDAD 90 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.***

## ANNUAIRE 2014

Suite aux élections municipales, l'annuaire des collectivités, outil pratique et fonctionnel, a été mis à jour, réédité et distribué gratuitement aux collectivités du département.

Le coût de cet annuaire est de 5800 euros pour 500 exemplaires imprimés.

Il a été financé à plus de 60% par les subventions exceptionnelles de partenaires financiers tels que EDF, ERDF, MUTAME, COLAS, MAIF, Crédit Mutuel, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CFI Services ;

Soit un reste à charge pour l'AMD90 de 2300€, somme ayant été portée au budget 2014

## RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT

Le Président expose aux membres du conseil d'administration que pour dispenser la formation aux élus du département un agrément délivré par le Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL) de la Direction Générale des Collectivités Locales est nécessaire.

Un dossier de renouvellement réalisé par les services de l'AMD90 est actuellement en cours de validation.

## PROJETS et PLAN DE COMMUNICATION 2015

Le président propose de programmer une Journée de l'Echarpe en 2015. La dernière s'est déroulée en septembre 2013 à Bourogne.

Cette Journée de l'Echarpe se tiendra le 12 septembre 2015 à Danjoutin à la Maison de Tous (salon, repas, conférences) sur le thème de « l'Eco-investissement ou comment investir tout en économisant ».

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé le plan de communication de l'AMD.**

### QUESTIONS DIVERSES

1. Les membres du conseil d'administration souhaiteraient que soit réalisé un livret répertoriant les élus siégeant aux diverses commissions départementales et régionales.
2. Le Président souhaite répondre à la demande de Mme BACHARETTI concernant la participation d'élus de l'association à la Commission intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées de la CAB. Après réflexion, Mme Françoise RAVEY serait désignée pour siéger à cette commission, à condition qu'elle n'y participe pas déjà en tant que vice-présidente de la CAB. Auquel cas, M. Daniel FEURTEY serait alors désigné.
3. Sur proposition du Président, les membres du conseil d'administration ont accepté que soit envoyé à l'Inspecteur d'Académie M. KRANTZ un courrier lui demandant de s'expliquer sur les critères d'ouverture et de fermeture de classes annoncées pour la rentrée prochaine.



Belfort, le 07 mai 2015

Le Président,

Pierre REY